



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SOMME



Amiens, le 23 FEV. 2017

Le Préfet et le Président du Conseil
départemental

à

Madame et Messieurs les
Présidents des Etablissements
Publics de Coopération
Intercommunale de la Somme

Mesdames et Messieurs les
Maires de la Somme

Objet : schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public

La loi relative à la nouvelle organisation territoriale de la République du 7 août 2015 instaure un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public élaboré conjointement par l'État et le Conseil départemental, en y associant les collectivités locales.

Le schéma doit définir pour 6 ans un programme d'actions pour conforter l'offre de services (publics et privés / marchands et non marchands) dans les zones en déficit d'accessibilité et développer les mutualisations des services sur l'ensemble du territoire.

Dans la Somme, nous faisons le choix de mener une enquête sur les besoins et les usages des sommiens. La mobilisation des habitants du département constitue en effet un préalable nécessaire à la définition d'actions concrètes en faveur des services au public.

Dans la mesure où votre collectivité est en contact quotidien avec la population, nous vous invitons à être positionné comme un relais de l'enquête. Pour cela, il vous suffit simplement de :

- diffuser le lien suivant qui permet d'accéder directement à l'enquête en ligne et dont le temps de réponse est estimé à moins de 5 minutes : <https://fr.surveymonkey.com/r/services-au-public-80>
- vous pouvez également le publier via vos outils numériques (réseaux sociaux, site internet...) avec la proposition de texte joint.
- ou encore imprimer une vingtaine d'exemplaires du questionnaire et le mettre à disposition du public dans un lieu clé (ex. accueil, lieux d'attente...).

.../...

Les questionnaires renseignés en version papier seront à renvoyer au bureau d'étude en charge de la démarche à nos côtés, **avant le 3 mars**, à l'adresse suivante :

David SIMONDET
64 avenue Jean Jaurès
93 500 – PANTIN

Les réponses des samariens sont essentielles afin de prendre compte leurs besoins et leurs attentes dans la mise en place du schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public de la Somme. Elles seront enrichies par les avis et propositions que vous ne manquerez pas de formuler dans le cadre d'ateliers territoriaux qui se dérouleront à compter du 27 février prochain.

Nous comptons sur votre mobilisation quant à la réussite de ces démarches dans la perspective que le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public soit arrêté d'ici le 31 décembre prochain.

Le Président du Conseil départemental

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Somon', with a long horizontal stroke extending to the right.

Laurent SOMON

Le Préfet

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. De Mester', with a long vertical stroke extending downwards.

Philippe DE MESTER